



RESTAURATION DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES AU NIGER

Une étude du Think Tank Economie Politique et Gouvernance Autonome

Equipe :

Chercheur principal : Abdourahmane Idrissa

Chercheur associé : HarounaMounkaïla

Conseiller scientifique : Benjamin Buclet

Étude financée par le Programme « Doing Research », Global Development Network

<http://www.gdn.int/>

SOMMAIRE

Introduction.....	P. 4
Partie I : Approche méthodologique.....	P. 6
Partie II : Résultats.....	P. 9
Partie III : Conclusions et recommandations.....	P.15
Annexe I : Formulaire de questionnaires.....	P.22
Annexe II : Résultats sondage étudiants, avec commentaire analytique.....	P.36

INTRODUCTION

Au Niger, comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les sciences sociales ont connu un moment de crise dans les années 1990¹ avant d'évoluer, plus récemment, vers un renouveau mêlé des difficultés héritées du passé. La crise avait résulté principalement de deux facteurs: des problèmes d'adaptation aux transformations de la demande de recherche, et des défis plus structurels entravant la croissance des différents systèmes d'organisation de la recherche. Elle trouve son origine dans les mesures d'austérité des programmes d'ajustement structurel qui avaient atteint aussi bien l'enseignement supérieur que les liens entre l'Etat et ces systèmes et structures de recherche. L'acuité de la crise a largement dépendu du degré de maturité de l'environnement de la recherche en science sociale dans un pays donné, ce qui implique un certain degré de contingence historique. Dans le cas précis du Niger, ces questions d'ordre général ont pris un caractère assez grave pour des raisons tenant au contexte du pays. Cependant, nous devons, pour mieux examiner ce cas, définir de façon concise les questions d'ordre général auxquelles on a fait allusion.

Dans beaucoup de pays de l'hémisphère sud, le sort des modes et systèmes d'organisation de la recherche en sciences sociales a évolué suivant les transformations des paradigmes de politique publique et les orientations des agendas sectoriels. En Afrique subsaharienne, on peut dire que le changement commença en bonne part avec les politiques d'ajustement structurel, au cours des années 1980-1990. Cette évolution fut plus tard renforcée par les nouvelles orientations relatives à la qualité de la gouvernance dans différents secteurs de politique publique (eau, infrastructures routières, population, etc.) et à divers niveaux d'intervention (national, local, communautaire, etc.). La politique d'ajustement structurel a eu pour effet de réduire considérablement le rôle que l'Etat (ou le secteur public) jouait en qualité d'acteur central de la demande dans l'organisation et l'orientation de la recherche. En éliminant l'Etat de nombreux secteurs d'intervention « développementalistes », l'ajustement structurel a aussi tendu à diminuer son intérêt pour la recherche qui lui permettrait de comprendre les problèmes de ces secteurs, tout en défaisant les quelques structures mises en place pour soutenir un tel intérêt. En même temps, cependant, les années 1990 furent un moment au cours duquel de nouveaux paradigmes de bonne gouvernance, de redévolabilité et d'équité (en plus d'un intérêt plus ancien pour l'efficacité et l'efficience) prirent de l'importance, menant à une relance de la demande pour la recherche en sciences sociales. De fait, cette évolution, qui a continué depuis lors, signifie que les sciences sociales deviennent de plus en plus un partenaire indispensable même pour des recherches de nature plus scientifique-technique, et il s'est développé un enjeu public plus crucial que jamais pour la croissance quantitative et qualitative de la recherche dans ce domaine. Du coup, à la charnière critique des années 1990, les appareils d'organisation de la recherche ont dû s'adapter aussi bien à de nouvelles difficultés qu'à de nouvelles opportunités et – comme nos enquêtes l'ont montré de façon cohérente – ces mutations ont paru, sur le terrain, à la fois déprimantes et excitantes, parfois déroutantes et d'autres fois stimulantes.

Comme nous l'avons noté, chaque pays a abordé cette époque de transformations avec ses propres caractéristiques, qui déterminèrent une part significative de l'évolution ultérieure.

¹Voir le survol du cas de l'Afrique subsaharienne dans *Les Sciences sociales dans le monde* (2001), ouvrage publié par l'UNESCO à la fin de cette décennie. Pour Olukoshi (2010), la chronologie de la crise est plus longue, ayant commencé avec le déclin économique de l'Afrique dans les années 1970 et se prolongeant jusqu'au début des années 2000. Ceci n'est que partiellement vrai pour le Niger, qui connut un moment de prospérité à la fin des années 1970 et au tout début des années 1980, époque correspondant à une croissance des capacités de l'université et à la création de nouveaux programmes universitaires d'études et de recherches en sciences sociales. Mais la réalité du déclin se réaffirma avec la fin du boom de l'uranium, péripétie qui força le pays à adopter ses premiers programmes austéritaires d'ajustement structurel.

Dans le cas du Niger, au début de ce projet de recherche, notre hypothèse générale était que la transition fut particulièrement malaisée. Cette hypothèse reposait essentiellement sur l'histoire de la recherche et de l'enseignement des sciences sociales dans le pays. Au Niger, les sciences sociales ont commencé à croître vers la fin des années 1970 (économie et géographie humaine) et au début des années 1980 (sociologie). Cette croissance était encadrée par l'Etat à une époque où l'écrasante majorité des diplômés de l'enseignement supérieur étaient destinés à travailler dans le secteur public (enseignement, fonction publique, technocratie ministérielle). Ceci signifie que lorsque vint le temps de l'ajustement, les différents pôles de recherche et de formation dans le domaine des sciences sociales étaient encore à l'état naissant et subordonnés aux organisations étatiques. Nous avons postulé que ces pôles ont été débordés et ont fini par être déprimés par une forme négative d'historicité structurante qui mena à la stagnation (quantité) et au déclin (qualité) de la recherche au cours des années 1990 et au début des années 2000. Nous avons également postulé que, du fait de cette historicité structurante, la réforme s'avère particulièrement difficile dans ce cas.

Dans cette histoire, la nature et la qualité de la demande jouent un rôle central. L'ancienne demande – en provenance de l'Etat – a décliné de façon drastique, mais une nouvelle demande peinait à se mettre en place et à fournir des incitations à la qualité dans un environnement plongé dans le désarroi. Notre problématique globale pouvait être résumée par cette question : comment l'historicité structurante domine-t-elle les perspectives de croissance et de maturation des modes d'organisation de la recherche, et comment devons-nous nous y prendre pour renverser ses effets nocifs ? En pratique, nous avons décomposé la question en une série d'interrogations prenant leur point de départ dans la problématique de la demande : quel est l'effet de la nature (secteur public, secteur privé, secteur public international) et de la qualité (recherche universitaire versus consultance) de la demande conventionnelle adressée aux pôles de recherche ? Quel est l'effet – s'il y en a – de formes plus indirectes de demande (en provenance éventuellement de publics universitaires ou du monde des activistes) ? L'offre peut-elle modifier la demande ? Quel est l'impact de tous ces éléments sur la formation, la préparation et l'introduction des jeunes chercheurs dans les pôles de recherche ? Et finalement, quels types de politique pourrait-on développer pour exploiter les opportunités et affronter les difficultés ?

Notre projet a été divisé en trois phases : une enquête sur l'offre ; une enquête sur la demande ; et une enquête sur la formation et le cadre politique. Une première conclusion nous permet d'affirmer que bien qu'il y ait des problèmes structurels et comportementaux importants dans les pôles de recherche en sciences sociales au Niger, aujourd'hui, et que la crise des années 1990 est en effet leur origine historique, ces problèmes ne constituent pas une forme d'historicité structurante faisant obstacle à la réforme. Nous sommes du coup arrivés à une vision plus optimiste de la situation – et des possibilités de réforme – que nos hypothèses de départ ne l'appréhendaient, même si, au vu de l'intensité et de la complexité des problèmes, il convient de demeurer prudent à ce sujet.

Dans ce rapport, je présente d'abord notre approche méthodologique (Partie I). Puis je fais un survol des résultats des trois phases de recherche, suivi d'études de cas des universités de province et du Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL) afin de donner au lecteur des impressions vivantes du contexte dans lequel la recherche en sciences sociales évolue au Niger (Partie II). Je termine le rapport par une discussion générale des résultats pointant vers un certain nombre de conclusions et de recommandations (Partie III).

PARTIE I : APPROCHE METHODOLOGIQUE

Notre méthodologie est essentiellement qualitative, de façon, cependant, plutôt mixte. Nous avons en effet conduit un sondage pour le volet « Formation », en Phase 3, et nous avons aussi collecté des données quantitatives en phase 1 et 2, bien qu'il s'agissait uniquement d'obtenir des informations plus systématiques que celles obtenues à travers des entretiens. Dans cette section, je commence par présenter des justifications pour notre approche méthodologique, avant de décrire chacun des outils et de commenter leur application.

Justification

Notre méthodologie dérive de la question de recherche et de ses implications. Les méthodes qualitatives sont efficaces lorsqu'il s'agit de détailler les aspects concrets et vivants des évolutions que l'on cherche à élucider et elles possèdent un degré élevé de validité. Avec ces méthodes, nous savons que nous sommes effectivement en train de mesurer ce que nous voulons mesurer ou interpréter. Mais elles sont inférieures aux méthodes quantitatives en terme de fiabilité, puisqu'elles n'offrent pas le degré de répétabilité qui permettrait d'arriver à des inférences robustes.

Notre projet ne cherche pas à faire des inférences, ou, à tout le moins, telle n'est pas sa préoccupation centrale. Notre propos est plutôt de comprendre le passé (récent) afin d'avoir un impact sur le futur. Comprendre le passé est un projet d'historien, entendant par là que nous désirons savoir ce qui est arrivé hier, et ce qui se passe aujourd'hui sous une forme évolutive. Néanmoins, l'implication ne serait pas que la mesure des comportements est un point secondaire de notre recherche : nous estimons simplement que les comportements ne sont déterminés que de façon indirecte par les facteurs au sujet desquels il serait utile de recueillir des données par questionnaire de sondage. De telles données pourraient mesurer de façon fiable les systèmes d'organisation de la recherche tels qu'ils fonctionnent aujourd'hui dans leurs mécanismes stables, alors que nous cherchons à comprendre suivant quelles dynamiques ils en sont arrivés à fonctionner de cette manière particulière (avec, comme objectif ultime, de savoir comment agir sur la situation). Nous voulons donc comprendre les attitudes et les postures, mais nous pensons que ces éléments ne prennent tout leur sens que dans le cadre de l'évolution historique qui est essentielle au concept d'historicité structurante. Ce concept était notre ligne de mire, puisque notre hypothèse était que les gens – du côté de l'offre comme de la demande – se comportaient de la manière observée à cause de ce facteur. Nous devions donc établir jusqu'à quel point il était actif (ou pas), ce qui requerrait des données d'ordre historique – non pas nécessairement renvoyant à un passé lointain, mais relevant des « choses qui sont arrivées/qui arrivent ». Par conséquent, notre méthodologie a combiné trois formats d'entretien, deux types de questionnaires de sondage non-inférentiels, un questionnaire de sondage à buts d'analyse inférentielle et de la recherche documentaire.

Entretiens

Nous avons développé quatre formats d'entretien, mais n'avons pu véritablement en mettre en œuvre que deux. Ces formats d'entretien ont été définis par notre conceptualisation des interlocuteurs, telle qu'exposée ci-dessous. Ces interlocuteurs ont été catégorisés en : Producteurs Institutionnels de Recherche (PIR), Producteurs Privés de Recherche (PPR),

Acteur Institutionnel de la Demande (AID) et Décideurs (D). Une cinquième catégorie, les acteurs de la demande en provenance du monde des affaires, n'a finalement pas été sollicitée pour des raisons d'accès et de temps. Avant de présenter les entretiens, il est utile de définir ces catégories :

- PIR: chercheurs actifs dans le pôle universitaire de la recherche, avec le soutien de fonds publics et produisant de la recherche en phase avec l'utilité sociale (donc non liée à une clientèle spécifique) et avec consommation par le public universitaire.
- PPR : chercheurs actifs en qualité de consultants à titre personnel ou à travers une firme, travaillant sur contrat et produisant de la recherche adaptée à la demande d'une clientèle spécifique (et pas nécessairement accessible à un public externe à la relation contractuelle). Un chercheur institutionnel peut, bien entendu, agir en qualité de PPR, ce qui se produit assez souvent dans notre cas d'espèce.
- AID : acteurs du côté demande plus spécifiques que le grand public et agissant d'après une position institutionnelle liée au secteur public, au secteur international public (agences de coopération, organisations internationales) et aux organisations à but non lucratif.
- D : acteurs actifs dans les processus d'élaboration des politiques publiques et des réglementations déterminant les rapports de l'Etat avec les pôles de recherche.

Comme indiqué, chaque format d'entretien est adapté à chaque type de partie prenante ciblé par le projet (en dehors des étudiants, qui ont été sondés). Il y a une variation sur le même format pour les PIR et les PPR et un format unique pour les AID et les D. Nous avons pu mettre en œuvre les formats PIR, PPR et AID, mais nous avons eu un faible taux de réponses pour le format D, en partie parce que les acteurs identifiables sont moins nombreux. En ce qui concerne les AID, cependant, nous avons pu remédier à la faiblesse des réponses par interview par une collecte de données systématiques par questionnaire.

Entretiens PIR

- Entretiens segmentés en deux éléments distinctifs : un récit de vie portant sur la carrière de l'interlocuteur ; et un échange sur des questions actuelles liées à la recherche. Les entretiens étaient formatés de façon à ce que le récit de vie (ou plutôt de carrière) aboutisse insensiblement au débat sur les questions actuelles. Ceci renvoie à l'idée que ce qui s'est produit par le passé détermine largement ce qui se passe aujourd'hui.
- La mise en œuvre n'a pas présenté de difficultés : la méthode a à chaque fois été décrite à l'interlocuteur, si bien qu'il ou elle savait à l'avance quelle était la direction de l'échange. Dans maints cas, ceci a permis de collecter des réponses structurées. De telles réponses sont importantes dans la mesure où elles facilitent la comparaison permettant de mettre en exergue des patterns généraux.
- Dix-neuf personnes interviewées dans trois villes, dont deux femmes seulement.

Entretiens PPR

- Format similaire au précédent, mais avec l'accent mis sur la consultance plutôt que sur la recherche universitaire.
- Mise en œuvre sans difficultés majeures et aboutissant à des réponses structurées. Les interlocuteurs n'ont cependant pas voulu être enregistrés.

- Huit personnes interviewées. Aucune femme (il n'existe pas de données statistiques sur cette catégorie de chercheurs, mais nous savons qu'il y a très peu de consultants femme sur la place de Niamey).

Au total, 27 individus ont donc été interviewés côté offre. Côté demande et décideurs, les interviews n'ont concerné qu'un échantillon négligeable mais ont néanmoins apporté des éclairages utiles, comme on le verra dans la troisième partie du rapport.

Questionnaires non-inférentiels

Nous avons eu recours à trois questionnaires non-inférentiels. Deux furent remplis par les PIR et les PPR et un par les AID. Nous en avons aussi déposé au niveau des acteurs de la demande du monde des affaires, mais aucun questionnaire n'a été rempli dans ces milieux, ce qui est, en soi, une donnée intéressante. Les données recueillies par ces questionnaires sont de caractère descriptif.

Questionnaires PIR et PPR

- Ces questionnaires ont été remis aux interviewés après chaque entretien. Le but était de collecter des données décrivant le niveau et la nature de leur instruction, leur productivité telle que mesurée par le nombre d'articles publiés dans les revues au cours des cinq dernières années, etc. L'objectif du questionnaire était de renforcer la nature structurée des réponses de l'interview à travers des données plus uniformes et précises.
- La mise en œuvre fut divergente. Tous les questionnaires ont été remplis dans les universités de l'intérieur, mais pas dans la capitale – comme si les gens étaient plus accueillants lorsqu'ils reçoivent des visiteurs venant de loin pour une mission de quelques jours que pour des interlocuteurs qu'ils peuvent rencontrer n'importe quand dans la circulation !

Questionnaires AID

- Ces questionnaires ont été déposés au niveau des AID afin de collecter des données relatives à (1) leur source d'information, (2) leurs attentes et (3) leur évaluation de la production de recherche dans le pays.
- 45 questionnaires ont été déposés dans les services ministériels et au niveau des agences de coopération, des organisations internationales, des ONG et des sociétés privées, mais nous n'avons recueilli qu'une dizaine de réponses. Il est donc évident que ce genre de questionnaire doit être administré directement et non à travers un dépôt de questionnaire. Etant donné qu'il ne s'agit de toute façon pas ici d'une approche inférentielle, le taux de réponse n'est pas en soi problématique, puisque nous avons ratissé large afin d'avoir le maximum de réponses en un temps restreint. Le véritable problème se situe plutôt dans le manque de diversité dans ces réponses. Mais le fait que les réponses provenaient dans leur écrasante majorité des organisations internationales, alors qu'elles ne représentent qu'une fraction (23 sur 45) de notre échantillon, est en soi un fait digne d'intérêt.

Sondage

Nous avons procédé à un sondage sur les étudiants en niveau recherche. L'échantillon a été assez compliqué à établir. Nous avons ciblé les étudiants/assistants de recherche en sociologie, géographie, économie et disciplines connexes. En dehors de deux enquêtés ayant étudié à l'université de Zinder, la totalité des enquêtés sont issus de l'université Abdou Moumouni de Niamey. Cette limitation à ces deux universités s'explique par le fait que dans les autres universités et instituts, les disciplines citées ci-dessus ne sont pas enseignées au niveau recherche. Par ailleurs, on a, au final, sondé uniquement des étudiants de sociologie et de géographie : dans l'ancien système (pré-réforme LMD), les étudiants en économie ne faisaient pas de la recherche, et le Master recherche en économie (nouveau système) n'a pas encore démarré. La population ciblée est issue des quatre dernières promotions, dont une promotion issue du système ancien et trois promotions issues du nouveau système. L'échantillonnage a consisté à sélectionner, dans cette population, les étudiants de la première et, en partie, de la deuxième promotion qui, seuls, avaient le profil adéquat. Les promotions les plus récentes n'ont soit pas commencé la recherche, soit ne sont qu'au tout début du processus et manquent donc de l'expérience sur la base de laquelle le sondage a été construit.

PARTIE II : RESULTATS

Dans cette partie, on présente d'abord les différents pôles de recherche existant au Niger avant de discuter des résultats par phase et de mettre en exergue des études de cas sur les universités régionales et sur un laboratoire de recherches en sciences sociales, le LASDEL.

Survol des pôles de recherche en sciences sociales au Niger

Officiellement, il n'existe qu'un seul pôle de recherche au Niger, réglementé surtout par le statut d'enseignant-chercheur, la désignation officielle de la plupart des professeurs d'université (il existe un statut d'enseignant-technologue pour les professeurs d'université enseignant des disciplines techniques).

Ce statut – qui joue un rôle clef dans l'histoire dont il est ici question – a évolué considérablement au cours des deux dernières décennies. Il fournit des incitations et des gratifications pour les activités de recherche sans équilibrer par des pénalités en cas de non-production de recherche. En plus de ce cadre général, chaque université possède son propre cadre réglementaire organisant son écosystème de la recherche. Le cadre standard est celui de l'université de Niamey, qui comprend une fonction de vice-recteur à la recherche et aux relations publiques (coordination des financements et calendriers de recherche) ; un fond universitaire d'incitation à la recherche établi en 2007 pour financer les recherches de terrain, les voyages de recherche et les participations aux colloques et conférences ; plusieurs instituts de recherche – mais un seul se rapportant aux sciences sociales, l'Institut de Recherches en Sciences Humaines, bien qu'il convienne aussi de mentionner une dynamique équipe de recherche mise en place par des géographes, Géoconseil ; et une revue dédiée aux sciences sociales. Les universités régionales sont moins avancées, mais de façon variable.

En dehors de ce pôle de recherche universitaire, il existe également un pôle de recherche relevant directement de l'Etat et logé dans des directions dédiées au sein de certains ministères et dans des organismes publics comme l'Institut National de la Statistique, ainsi qu'un pôle de recherche privé constituée de consultants et de bureaux d'étude. Le pôle étatique est réglementé par les attributions de chaque portefeuille ministériel tandis que les structures de consultance sont régies par les réglementations s'appliquant, d'une manière générale, aux entreprises. En pratique, cependant, le travail des consultants individuels est souvent non-réglémenté, y compris celui des professeurs d'université qui font parfois œuvre de consultance sans rendre compte à l'université et sans verser la redevance liée aux

honoraires perçus qu'ils sont statutairement tenus de verser à l'université. Le pôle de recherche privé comprend également des laboratoires de recherche et think tanks régis par la réglementation s'appliquant aux ONG et associations.

Ces pôles de recherche ne sont pas répartis de façon égale à travers le pays, et ils n'ont pas tous le même degré de maturité et la même épaisseur en termes de capacités, d'activités et de personnel. Le plus ancien est le pôle relevant de l'Etat, qui a considérablement souffert de l'ajustement structurel et qui est, actuellement, en situation de rétablissement graduel. Le pôle de recherche universitaire est deuxième en ancienneté et a pu traverser la période de l'ajustement structurel en subissant quelques dommages, mais sans s'effondrer ; le pôle de recherche privé existait à peine avant les années 1990 et a connu une croissance spectaculaire au cours des vingt dernières années, bien que cette croissance ne soit pas entièrement saine, comme on le verra dans la section suivante.

Le pôle de recherche de l'Etat est mieux reparti sur le territoire national, puisqu'il bénéficie de l'existence des antennes administratives des ministères pertinents à l'intérieur du pays. Si le pôle de recherche universitaire a été, par le passé, plus concentré dans la capitale (en dépit du fait que ses instituts de recherche avaient des antennes dans les principales villes de province), la fondation d'universités dans les chefs-lieux de région a décentralisé ce pôle, augmentant ainsi sa portée, son étendue et donc ses capacités. Le pôle de recherche privé est plus concentré dans la capitale que les deux autres. En règle générale, étant donné le fait qu'il n'a ni antennes ni partenariats en province, il fonctionne sur la base de missions de recherche lorsqu'il s'agit de collecter des données en dehors de la capitale.

Ce survol comparatif des pôles de recherche du Niger montre que celui des universités est le plus mature et dispose de la plus grande épaisseur en termes d'organisation et de personnel. Contrairement au pôle de recherche de l'Etat, il ne s'est jamais effondré ; il est relativement ancien (au moins trois générations) ; il jouit de l'autonomie institutionnelle liée aux statuts de l'université ; et il est le seul pôle de recherche qui forme des chercheurs, bien que des structures du système privé – notamment le LASDEL et EPGA – sont également en train de développer des programmes dans ce sens.

Résultats par phase

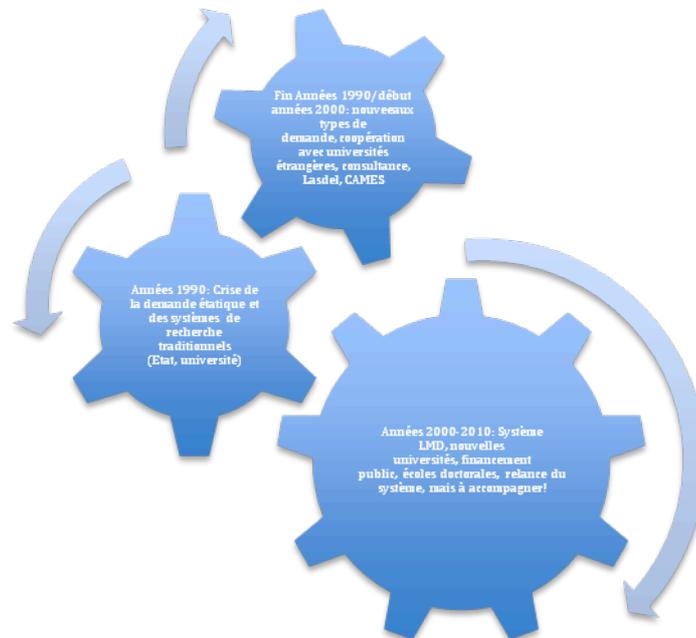
Phase 1 : Côté offre

Les résultats corroborent notre postulat d'une crise grave de la recherche dans les années 1990, mais non pas celui portant sur l'apparition d'une historicité structurante négative. Au contraire, un processus de réforme a pu se développer au cours des années 2000 et on a pu assister à l'apparition d'une offre privée et à l'expansion du pôle de recherche universitaire. La figure en page suivante résume bien ce qui s'est produit : au fil du temps, deux mouvements contraires se sont imbriqués : une spirale descendante de la crise, et une spirale ascendante des opportunités amenées par la crise. Ce double mouvement a libéré un troisième mouvement, la relance de l'environnement de la recherche, qui prend actuellement de l'importance autour d'un processus de réforme favorable au renforcement de la dynamique de l'offre. Les éléments clef, en ce qui concerne ce dernier point, sont relatifs :

- Au retour du Niger, en 2003, au sein du Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES), dont les critères de réglementation de la carrière des enseignants-chercheurs amène ces derniers à se réinvestir dans la recherche de niveau universitaire pour l'avancée en grade (logique « publish or perish »).
- A la mise en place d'un financement public de la recherche au niveau des universités (uniquement Niamey pour le moment) et sous forme d'appui au niveau du ministère de

l'enseignement supérieur (ce dernier fond n'est cependant pas encore officiellement en activité).

- A la mise en place progressive d'écoles doctorales centrées sur des programmes de recherche.
- A la demande croissante des organismes de coopération et des organisations internationales, pour l'instant prise en charge surtout par l'offre de recherche privée.



Relance de la « machine » de l'offre de recherche au cours des années 2000-2010.

Phase 2 : Côté demande

La demande est organisée autour de 4 pôles : les organisations étrangères (coopération bilatérale et multilatérale), l'Etat, les organisations nationales à but non-lucratif et les firmes. Nous n'avons pas de données sur ces dernières. Nos données indiquent que la demande la plus forte émane des organisations étrangères et est captée par une offre essentiellement privée (consultants et bureaux d'étude). Si, par le passé, la demande dominante était celle de l'Etat, aujourd'hui, force est de constater que cette demande particulière est plutôt faible, même si une dynamique intéressante montre qu'elle tend à se renforcer au niveau du gouvernement local, du fait de la politique de décentralisation. Mais si la demande de l'Etat est faible, elle semble être dans une phase de renforcement, même si la dynamique semble rendue incertaine par les aléas de la vie politique. Récemment, par exemple, le départ d'un ministre du Gouvernement a compromis la mise en route d'un important programme de recherche sur la population devant informer l'élaboration de politiques publiques par le département ministériel en question. Les organisations nationales à but non lucratif tendent à s'investir directement dans des activités de recherche, généralement pour éviter d'externaliser des lignes budgétaires. Ce comportement est problématique au vu du fait qu'il ne s'agit, en principe, pas d'organisations ayant vocation à produire de la recherche.

Les acteurs de la demande – notamment le pôle le plus important actuellement, celui des organisations étrangères – souhaiteraient une offre nationale plus dynamique et de meilleure qualité ainsi qu'un accès plus important à des données systématisées et mises à jour. Le pôle de recherche privé n'est pas, à lui seul, en mesure de répondre à de telles exigences,

surtout au vu de ses nombreux travers de fonctionnement. Seulement, dans les circonstances actuelles, le pôle de recherche le mieux organisé, celui de l'université, n'a pas de rapports avec les principaux pôles de la demande (organisations internationales et Etat) par contraste avec ce qui est observable dans le domaine des sciences exactes.

Du fait du rôle prépondérant joué par les AID dans la demande, les priorités des bailleurs de fond internationaux définissent directement ou indirectement les orientations des producteurs de recherche. Ces derniers décrivent cette situation comme façonnée par des « effets de mode », mais elle est aussi révélatrice du fait que la recherche en sciences sociales au Niger est plus appliquée que fondamentale. Les concepts et les théories sont importés, souvent en liaison avec les orientations décidées au niveau des partenariats entre les bailleurs de fond internationaux et les institutions de recherche ou le gouvernement.

Phase 3 : Politique et Formation

La politique de la recherche est impulsée principalement par les milieux universitaires. En principe, une telle politique est initiée par le département ministériel en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche et est coordonnée par sa direction de la recherche, chargée du suivi des activités de recherche de toutes les institutions de recherche au Niger, de la diffusion des résultats de recherche et de la gestion des rapports entre les institutions nationales et internationales de la recherche. Mais cette structure n'est pas à même d'effectuer une telle mission, faute de moyens et de financement adéquats. En pratique, les universités définissent elles-mêmes leur politique de recherche tandis que les autres pôles de recherche (étatique et privé) fonctionnent chacun de son côté. Il n'y a donc pas de véritable politique nationale de la recherche : tel est le cas au niveau des sciences exactes, à plus forte raison au niveau des sciences sociales.

La réglementation des activités de recherche a été renforcée depuis 2010, notamment avec l'adoption de mesures définissant les conditions de délivrance de l'autorisation de recherche, document crucial pour l'accès aux archives et à la documentation publique. Cette réglementation, dont les objectifs sont a priori raisonnables, a surtout créé des pesanteurs administratives et des frustrations qui ont un impact largement négatif sur les activités de recherche, comme le montrent les témoignages recueillis auprès de chercheurs étrangers et nationaux. L'encadré ci-dessous, relatant les déconvenues d'une équipe de deux chercheurs étrangers, illustre le degré d'absurdité dysfonctionnelle auquel on atteint dans ces conditions nouvelles. Il est probable, cependant, qu'il ne s'agit là que d'une phase de « maladie infantile » d'une politique encore récente.

La formation à la recherche dans les sciences sociales est en développement au Niger du fait de son attractivité dans la course aux revenus. Comme nous l'avons vu, il existe un marché de la recherche investi par le privé et dynamisé par la demande en provenance des organisations étrangères et internationales. Pourtant, le niveau de satisfaction des étudiants par rapport à la formation est plutôt mitigé. La tendance majoritaire des réponses de nos enquêtés, en Master comme en Doctorat de sociologie et de géographie, est d'estimer que la formation en classe est tout juste adéquate, voire plutôt insuffisante. Ces réponses ont des sources aussi bien sociologiques que relatives aux pratiques d'encadrement courantes au Niger et qui sont des relations d'autorité plutôt que de mentorat.

Témoignage de deux chercheurs étrangers sur les Autorisations de recherche²

²Ce témoignage est corroboré par notre propre étude, puisque, au bout de plusieurs mois d'attente et de visites à la Direction de la recherche, nous n'avons jamais pu obtenir une Autorisation de recherche, sans comprendre pour quelles raisons exactement. Heureusement (si l'on peut dire !), une telle autorisation n'était requise que pour accéder aux archives, et nous avons finalement renoncé à conduire les recherches historiques pour lesquelles elle aurait été nécessaire.

Nous avons l'habitude de conduire des recherches de terrain au Niger depuis une quinzaine d'années. Depuis l'arrêté sur les autorisations de recherche adopté en 2010, les choses sont devenues assez compliquées à cet égard pour un certain nombre de raisons clef. D'abord, les directives indiquent que la demande d'autorisation de recherche doit être reçue par le Ministère au moins deux mois avant l'arrivée au Niger, et cependant, certaines pièces obligatoires sont difficiles à soumettre à l'avance. Par exemple, étant donné le fait que le Ministère n'accepte pas les demandes électroniques, nous avons dû envoyer notre dossier électroniquement à un collègue nigérien, qui l'a imprimé avant de le transmettre au Ministère. Deux semaines après notre arrivée, nous apprîmes que les photographies requises pour la demande doivent être celles qui avaient été prises pour nos passeports, alors que nous avions soumis nos photographies de carte professionnelle d'enseignants-chercheurs, ce qui retarda considérablement le traitement de notre dossier. Un autre exemple, c'est le timbre fiscal de 10 000f qui doit être placé sur l'autorisation. Ce timbre ne peut être acheté qu'au Niger et l'autorisation ne peut être officialisée qu'une fois le timbre placé. Ce qui revient à dire qu'il est impossible d'obtenir une autorisation de recherche avant d'arriver au Niger. D'ailleurs ce timbre, tout comme deux autres pièces du dossier – un long formulaire et une lettre personnelle de requête adressée au Ministre – ne sont pas mentionnés dans la liste des directives. Comme nous l'ignorions, notre demande en fut d'autant retardée. Personne ne semblait savoir exactement en quoi consistait la procédure d'obtention de l'autorisation. Comme notre site de recherche était Niamey, nous pûmes nous rendre chaque jour au Ministère et à la Direction de la recherche – situés dans deux quartiers différents de la ville – pour suivre notre demande. On nous envoya à plusieurs bureaux différents, mais aucun agent n'était en mesure de nous éclairer sur la procédure ou de nous renseigner sur l'état d'avancement de notre dossier. Une autre difficulté vint du fait que nous n'étions jamais sûrs de pouvoir rencontrer les agents concernés, du fait d'un absentéisme fréquent. Notre situation était d'autant plus frustrante que fort peu d'agents du Ministère ou de la Direction de la recherche semblaient disposés à nous aider. Pour la plupart d'entre eux, nous étions manifestement un dérangement. Notre seul recours fut de venir passer une heure ou deux chaque matin, au Ministère et à la Direction de la recherche pour nous enquêter poliment de l'état d'avancement de notre dossier. Mais une telle méthode serait bien difficile à pratiquer pour ceux dont les sites de recherche se trouvent loin de Niamey. En fin de compte, notre autorisation nous fut délivrée trois jours avant notre départ, et puisqu'elle n'est valide qu'une année, nous devons en redemander une autre lors de notre prochain séjour. L'arrêté ne dit mot sur le renouvellement des autorisations de recherche – chose utile pour un projet de recherche s'étalant sur plus d'une année comme cela arrive souvent dans les sciences sociales – et aucun des agents interrogés sur la question n'en a la moindre idée. Curieusement, notre lettre d'autorisation a été antidatée de deux jours avant notre arrivée, comme si le Ministère n'avait mis que trois semaines – au lieu de trois mois – à nous l'accorder. Tout ceci est bien dommage, étant donné le profit moral et matériel que le Ministère pourrait retirer d'un système plus efficient. Des étudiants de l'université de Niamey en année de recherche perdent des mois dans l'attente de cette autorisation. Plusieurs de nos collègues ont dû repartir faute d'autorisation et certains ont changé de pays pour leurs recherches. Quant à nous, nous reviendrons au Niger en espérant que notre expérience chèrement acquise nous facilitera les choses dans l'avenir.

Études de cas: trois universités et un labo

Une évolution majeure de l'évolution des pôles de recherche du Niger ces dernières années est constituée par la fondation du LASDEL en 2001 et, une dizaine d'années plus tard, celles des universités régionales de Zinder, Maradi et Tahoua. A l'heure actuelle, ces universités sont spécialisées dans un certain nombre de disciplines qui, pour ce qui nous intéresse, comprennent la sociologie et la géographie à Zinder, la sociologie et l'économie rurale à Maradi, et l'économie et le droit à Tahoua. Étant donné le fait que ces universités sont issues du même processus, il est intéressant de comparer leur impact sur les capacités du pôle de recherche universitaire. Le cas du LASDEL est important à considérer dans la mesure où il a un impact significatif sur l'ensemble des pôles de recherche en science sociale du Niger.

Les trois universités régionales furent établies en 2008 sous forme d'instituts de technologie. Elles furent promues universités en 2010 avec l'ajout d'une faculté à l'institut universitaire : science et technologie à Maradi, lettres et sciences humaines à Zinder, sciences juridiques et économiques à Tahoua. Chacune des universités fut organisée par des enseignants-chercheurs de l'université de Niamey nommés (et non pas élus, comme à Niamey) recteurs fondateurs. Elles ont toutes trois rapidement cru en termes de corps professoral et de population estudiantine, mais les systèmes et capacité de recherche n'ont connu une croissance correspondante qu'à Zinder et Maradi. Bien qu'aucune de ces universités ne fonctionne encore aux normes de celle de Niamey, celles de Maradi et de Zinder produisent de la recherche de façon consistante, recherche qui est publiée aussi bien dans des revues à comité de lecture fondées au sein de ces universités, que dans des revues externes. Maradi comme Zinder gèrent des programmes de recherche communautaire ayant vocation à servir les régions où ces universités ont été établies. Aucun de ces éléments n'est observable à Tahoua et il nous a paru intéressant de comprendre les raisons de cette divergence.

Sur un plan opérationnel, la principale différence entre les universités performantes et celle qui l'est moins se trouve dans le fait que les premières ont chacune su organiser des équipes de recherche interdisciplinaire, contrairement à la dernière. Cette différence opérationnelle souligne le fait que Tahoua souffre d'un problème d'action collective qui n'existe pas ou très peu à Zinder et Maradi. La divergence semble remonter à la fondation de chaque université. Chacune des universités est dotée de statuts inspirés de ceux de l'université de Niamey, mais elles ne fonctionnent pas de la même façon. Il s'agit d'universités jeunes, au corps professoral généralement inexpérimenté, en dehors de quelques personnes ayant déjà fait carrière à Niamey. Dans chacune des universités, mais particulièrement à Zinder et Tahoua, nous avons constaté une certaine méconnaissance des règles et statuts de l'université. Une telle situation est propice à des conflits de leadership d'autant plus prononcés que les universités régionales n'ont pas encore adopté, à cet égard, la solution appliquée à Niamey et qui consiste à élire le recteur et son équipe (ainsi d'ailleurs que les doyens des facultés). La méconnaissance des règles établies et la nomination des recteurs par décision ministérielle créent une situation de méfiance et un sentiment d'opacité qui n'est pas favorable à la mobilisation des ressources universitaires pour des activités productrices de recherche.

Il convient d'ajouter à ce facteur une variable « culturelle » évoquée à maintes reprises par les personnes ressource : les universités de Zinder et Tahoua « émanent » de départements de l'université de Niamey où la concurrence et l'individualisme du chercheur sont plus enracinés, alors que celle de Maradi a été « détachée » de départements (sciences exactes) où la coopération a historiquement été une norme. Dans le contexte de Maradi, la coopération scientifique et le travail d'équipe étaient donc une donnée de départ et il apparaît que, des trois universités étudiées, Maradi est la plus productive en terme de recherche. Cependant, il est aussi vrai que Zinder, qui est « détachée » de départements manquant d'une telle tradition de coopération à la recherche, a tout de même atteint un niveau de productivité qui n'a pas été observé à Tahoua.

Ces trois cas indiquent que la transparence des règles et l'esprit d'équipe aux niveaux administratif et académique sont deux ingrédients importants pour l'amélioration de la gouvernance et le dynamisme des capacités de recherche dans le contexte nigérien. Puisque les universités en question convergent vers le modèle établi à Niamey (recteurs élus avec équipe, encouragement de la coopération entre chercheurs, textes connus par un corps professoral expérimenté), on peut s'attendre aussi à ce qu'elles convergent vers une plus grande capacité à la recherche dans l'avenir.

Cette signification centrale des facteurs de gouvernance se trouve renforcée par le cas du LASDEL, un institut de recherche en sciences sociales créé en 2001³ par une association de chercheurs parmi lesquels beaucoup provenaient de l'université de Niamey. Du fait de ses origines associatives, le LASDEL repose sur l'esprit d'équipe et le respect des règles dans les processus de prise de décision. Par ailleurs, la marque de fabrique de la méthodologie du LASDEL est la recherche de terrain collective, et une culture de travail d'équipe est ainsi institutionnalisée dans l'approche par défaut des travaux de recherche du LASDEL. Cette culture du travail d'équipe est manifeste aussi bien dans la recherche de terrain que dans la préparation et la communication des résultats.

Il existe des indices permettant de penser que les méthodes du LASDEL ont servi à mettre la notion de « travail d'équipe » à l'agenda de la réorganisation en cours du travail de recherche universitaire en sciences sociales au Niger. Bien que nous n'ayons pas mesuré spécifiquement ce facteur, les étudiants ayant une expérience positive du travail de recherche semblent aussi avoir acquis cette expérience en qualité d'assistants de recherche au LASDEL. L'impact du LASDEL sur l'environnement de la recherche en sciences sociales au Niger doit aussi s'évaluer à travers son activité continue de dissémination de ses résultats et de communication sur ses programmes, à travers un colloque hebdomadaire (« les mardis du LASDEL »), des conférences occasionnelles et une université d'été réputée à travers l'Afrique de l'Ouest et un certain nombre d'universités européennes.

Ces études de cas soulignent l'importance de la transparence des règles et de l'esprit d'équipe pour une amélioration significative des capacités de recherche et de la productivité. Un troisième facteur qu'il conviendrait également de mettre en exergue a trait aux relations et réseaux développés avec des institutions étrangères – surtout basées dans les pays francophones d'Afrique. Ce facteur est remarquable aussi bien à Niamey qu'à Zinder et Maradi, et n'est qu'émergent à Tahoua. Il tient en bonne part aux relations personnelles des enseignants-chercheurs avec des collègues de pays étrangers, mais il aboutit fréquemment à des formes de synergie aussi bien sur la recherche et la formation que sur les possibilités de financement et de publication, qui constituent une forme enrichissante de travail d'équipe.

PARTIE III: CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Avant d'exposer nos conclusions et recommandations, nous faisons une revue de nos résultats par rapport aux indicateurs établis lors de la préparation du projet et nous complétons cette revue par une présentation de résultats additionnels.

Résultats par indicateurs

Demande:

- Les parties prenantes de la demande dépendent essentiellement des pôles de recherche de l'Etat et du privé, avec d'ailleurs une préférence pour les consultants internationaux en ce qui concerne les organisations étrangères. Elles n'ont pas de rapports avec le pôle de recherche universitaire en tant que tel. Le fait de dépendre d'une structure ne signifie pas qu'on lui fait confiance et les parties prenantes de la demande sont globalement insatisfaites de la performance des pôles de recherche du Niger. Cependant, leur perspective est biaisée par le fait qu'elles dépendent principalement d'un segment des pôles de recherche du pays.

³Le LASDEL fut créé spécifiquement en réponse à la « crise de la recherche en sciences sociales en Afrique », une formule récurrente dans chacun de ses manifestes scientifiques. Voir également une analyse du travail du LASDEL par Tijani Alou in Droz et Mayor, 2009: 129-148.

- Le pôle de recherche des universités réagit principalement à des formes indirectes de demande, en particulier en provenance de publics universitaires. L'incitation principale est carriériste, puisque la publication dans des revues universitaires est nécessaire pour l'avancement en grade. Si l'on a bien pu constater l'existence d'une conscience du fait que les universités devraient être plus sensibles à une demande directe des diverses parties prenantes potentiellement consommatrices de recherche, cela ne se manifeste encore que timidement sur le terrain. L'inclusion croissante de chercheurs en sciences sociales dans les équipes de recherche pour le développement traditionnellement constituées uniquement de chercheurs et techniciens des sciences exactes est une première méthode pour impliquer les sciences sociales dans des questions d'utilité sociale sur le terrain.
- Le pôle de recherche privé répond principalement à la demande en provenance des organisations internationales et des agences de coopération et seulement de façon secondaire à la demande en provenance des secteurs public national ou local. Ce pôle de recherche suscite des appréciations mitigées. Si la demande en provenance des secteurs publics internes est accusée d'être non-transparente et de ne pas fournir de financements adéquats, il est aussi juste de dire que ce pôle de recherche a cru trop rapidement pour ne pas présenter de problèmes de consistance productive et de cohérence réglementaire. Cette croissance a débuté dans une ambiance extrêmement compétitive, qui a induit l'apparition de pratiques contraires à la croissance d'un environnement de recherche sain, y compris la corruption, le trafic d'influence, la sous-traitance, sans parler de l'absence de toute organisation corporatiste ou de forum professionnel du monde de la consultance où de tels problèmes pourraient commencer à avoir un début de solution. Ce pôle s'est amélioré ces dernières années, mais des problèmes significatifs demeurent, ce qui contribue à expliquer le fait que bien d'acteurs de la demande préfèrent les consultants internationaux aux locaux.

Potentiel de Production:

- Le potentiel de production a augmenté après la crise des années 1990. La recherche privée s'est développée en réponse à la crise et a cru rapidement au cours des années 2000, avec la mise en place de bureaux d'études en particulier par les économistes. La fondation du LASDEL et des universités régionales a également augmenté les capacités de production dans le domaine de la recherche en sciences sociales, y compris en qualité. Ces universités ont fondé des revues universitaires, organisé des équipes de recherche et mis en place de la collaboration en réseaux avec des universités étrangères, en particulier en Afrique.
- Cependant, si le système de recherche universitaire est le plus mûr, il est aussi le moins connecté à la demande directe, et il souffre encore de problèmes de financement et d'infrastructures. De plus, ces dernières années, les enseignants-chercheurs ont commencé à céder aux appels de la sirène des postes politiques, si bien que les étudiants parlent de « fuite des cerveaux » interne à leur sujet. Cette tendance est dommageable non seulement pour l'enseignement et la formation, mais aussi pour la recherche en sciences sociales, puisque les personnes nommées ou élues viennent dans leur écrasante majorité de départements liés à ces disciplines. La situation est d'autant

plus préoccupante que le Niger n'a pas atteint la masse critique de spécialistes des sciences sociales permettant en même temps de former et d'encadrer les étudiants, et de produire de la recherche dans des conditions acceptables.

Organisation et Structure:

- La recherche dans le pôle de recherche universitaire est réglementée par le statut des enseignants-chercheurs et par les règles de fonctionnement des universités, basées sur le principe qui veut que les universités sont des institutions autonomes. Un système interne d'incitations et de gratifications existe à l'université de Niamey, mais pas (encore) ailleurs. Un système externe d'incitation à la production de recherches est une composante du mode de fonctionnement du CAMES, l'organisation interafricaine qui supervise les carrières universitaires au Niger.
- Le pôle de recherche privé est moins intégré et ses activités sont, en partie, non réglementées. Les bureaux d'étude et consultants professionnels sont inscrits au registre du commerce, mais leur travail n'est pas assujéti à la surveillance et aux mesures de protection éthiques. De telles mesures n'existent d'ailleurs pas non plus au niveau des pôles de recherche universitaire, mais le respect de la déontologie est admis comme une nécessité du travail du chercheur au sein de l'université

Financement et logistique :

- Toutes les universités ont droit à l'appui financier à la recherche du ministère de l'enseignement supérieur. L'université de Niamey gère un fond dédié à la recherche et alloué par son propre budget. L'essentiel du financement global des universités provient de l'Etat, par exemple généralement à hauteur de 95% annuellement pour l'université de Niamey. Dans le cas de cette institution, ce financement public est graduellement passé de moins de 2 milliards en 2003 à plus de 6 milliards ces trois dernières années. Le reste du financement provient des recettes propres des universités et de quelques accords de partenariat avec des agences de développement. Cette structure de financement montre que le pôle de recherche universitaire est tenu à bout de bras par l'Etat, dont la priorité reste d'assurer le fonctionnement normal des établissements plutôt que d'investir dans le développement de la recherche. Cependant, les décisions de financement s'orientent de plus en plus vers cette direction, notamment avec la mise en place d'écoles doctorales comme couronnement du cursus de formation universitaire du système LMD. D'une manière générale, l'augmentation graduelle du financement public et la création d'universités régionales soulignent une volonté politique à long terme de développer l'enseignement supérieur, et donc le pôle universitaire de la recherche, au Niger. Une frontière émergente du financement de la recherche au Niger est ainsi constituée par le financement de la recherche doctorale intégré aux écoles doctorales actuellement en processus de mise en place à Niamey. Mais le défi le plus important reste celui de l'accès à la recherche internationale. Les bibliothèques sont sous-équipées et ne disposent guère de travaux récents ou d'abonnement à des revues de rang international, et la connectivité Internet demeure problématique – même si nous avons pu constater, au regard de cette dernière donnée, que des lignes de connexion par fibre optique étaient en voie d'installation dans les universités.

- Le pôle de recherche privé compte plus sur les réseaux que sur les appels d'offre pour avoir accès aux contrats de recherche. Des organisations à but non lucratif, comme le LASDEL, dépendent de façon intermittente de subventions internationales mais aussi, plus largement, de contrats de recherche, ce qui est une source de pression permanente pour le développement et la mise en œuvre de leur programme de croissance. Au Niger, le Gouvernement ne fournit aucun financement pour ce type d'organisations, en partie du fait de leur apparition récente dans l'environnement national de la recherche.

Dissémination:

Les chercheurs se plaignent que la recherche n'est pas « respectée » au Niger, mais, de façon surprenante, ils ne font pas grand chose pour faire connaître leurs travaux ou diffuser leurs résultats et conclusions. Les universités organisent rarement des conférences publiques et les chercheurs exposent rarement leurs résultats à la radio ou à la télévision, sur les réseaux sociaux, ou à travers la presse. Tel est le cas à travers l'ensemble des pôles de recherche, et le fait n'est pas sans implications significatives sur l'utilité sociale de la recherche à travers le pays. Ici encore, le LASDEL – avec ses colloques hebdomadaires, ses grandes conférences occasionnelles et son dispositif de communication par la presse audiovisuelle et écrite – fait figure d'exception. Les universités ont récemment mis sur leur agenda la tenue de « journées scientifiques » mais ont constamment reporté l'événement depuis le début de l'année 2015 pour « manque de financement ». Au niveau du pôle de recherche étatique, l'INS a initié un programme de journées portes ouvertes, ouverture timide au public.

Formation :

La formation à la recherche en sciences sociales a connu une croissance régulière en termes de demande depuis le début des années 2000. Suivant les statistiques établies en 2012 par l'université de Niamey, 34% des étudiants étaient inscrits en Faculté de Lettres et Sciences Humaines et 21% en Faculté des Sciences Economiques et Juridiques. Néanmoins, la formation à la recherche est peu développée en qualité et en quantité. Entre 1980 et 2010, l'université de Niamey n'a délivré que 10 doctorats en Lettres et Sciences Humaines contre 28 en Sciences et aucun en Economie. Les statistiques pour 2010 indiquent que 7% seulement des étudiants des Lettres et Sciences Humaines obtenaient leur maîtrise en 4 ans, 8% en Droit et 4% en Economie, contre 20% en Faculté des Sciences. Le département d'Economie ne forme toujours pas à la recherche en sciences sociales et s'il délivre des Masters Professionnels, le Master Recherche demeure en projet. Ce détail est important dans la mesure où la réforme LMD exige que seuls les détenteurs de ce Master – qui comprend une initiation à la recherche – peuvent accéder aux écoles doctorales.

Les pratiques pédagogiques de la formation à la recherche privilégient l'encadrement autoritaire plutôt que le mentorat. Voir les tableaux commentés de l'Annexe II pour une analyse illustrée des paramètres de la formation à la recherche dans les sciences sociales au Niger. L'un des facteurs négatifs les plus significatifs reste le faible nombre d'enseignants-chercheurs, y compris dans les grades supérieurs. En Sociologie par exemple, les huit enseignants-chercheurs sont tous des maîtres-assistants ou des assistants

Résultats additionnels

Les récits de vie ont confirmé le fait que la crise des années 1990 fut un moment clef, mais elles ont aussi révélé des éléments qui contredisent ou mitigent les effets que nous avons postulés en termes d'historicité structurante négative. Notre hypothèse était que la crise des années 1990 avait amené l'université à s'adapter à des conditions de recherche sous-

optimales, et que les pratiques apparues durant cette période étaient devenues structurelles, si bien qu'elles seraient très difficiles à réformer. Nos résultats modifient cette hypothèse à deux niveaux : d'abord la crise apparaît comme générationnelle plutôt que structurelle ; et ensuite, la crise a été la source d'opportunités qui en ont réduit l'impact négatif.

La génération de chercheurs active dans les années 1990 et qui a dû s'adapter à la crise en a souffert particulièrement lorsqu'elle démarrait sa carrière à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Mais les opportunités qui se sont ensuite présentées ont été souvent mises à profit pour construire une carrière de chercheur, comme les récits de vie permettent de le constater. En particulier, en diversifiant les partenariats au-delà de l'Etat – aux moyens et capacités diminués – l'université de Niamey et des instituts alliés ont développé des liens avec des universités et des centres de recherche du Nord⁴. Il en a résulté la mise en route d'un certain nombre de programmes de recherche en collaboration avec des institutions de l'Europe francophone (France, Belgique, Suisse) qui ont aidé de talentueux jeunes universitaires à démarrer leur carrière. Cette ouverture sur l'international va au-delà des pays francophones riches. Ainsi, la plupart des jeunes universitaires interviewés – en particulier ceux qui sont actifs dans les universités régionales – ont étudié hors du Niger, dans des pays aussi divers que la Chine, la Tunisie, les Etats-Unis ou le Togo (en plus de la France et de la Belgique). Ils sont certainement confrontés aux problèmes subis par l'université dans les années 1990, mais, avec un background acquis à travers les opportunités de la crise, ils ne reproduisent pas les comportements stimulés par ces problèmes.

Ce résultat modifie notre hypothèse de manière intéressante, en rappelant qu'une crise comporte presque toujours des opportunités et que ces dernières peuvent indiquer les voies d'une réforme et d'une évolution plus positive que ce à quoi on se serait attendu de prime abord.

Conclusions et recommandations

Il convient, tout d'abord, de rendre compte des problèmes mis en exergue dans les résultats par indicateurs sans avoir recours exclusivement ni même principalement au concept d'historicité structurante. Suivant ce concept, les efforts internes de réformes renforcent le problème parce qu'ils en seraient partie intégrante, et les efforts externes ne peuvent facilement pénétrer le système sans devoir s'adapter à l'historicité structurante de manière potentiellement dommageable pour leurs objectifs. Il y a de cela dans la situation des pôles de recherche au Niger, mais les efforts internes ont bien mené à des progrès notables dans le pôle de recherche universitaire – y compris des réformes au niveau de l'université de Niamey qui en ont fait un modèle pour le pays et la création d'universités régionales. Et des efforts externes, portés notamment par le retour du pays au sein du CAMES, ont amené le pays à s'adapter à des normes supérieures et contraint les chercheurs à plus de productivité.

Il reste à examiner des problèmes structurels et d'attitude au niveau de chacun de nos indicateurs. Le cadre explicatif que nous proposons se focalise sur l'idée qu'une crise génère aussi bien des difficultés que des opportunités et que la réforme et la gouvernance post-crise nécessitent d'étudier les effets induits des unes comme des autres. Il y a bien eu une crise en 1990 et elle fut très aiguë – comme, en particulier, le démontrent les récits de vie – mais elle fut un événement plus complexe qu'une simple histoire de déclin et chute. Du fait de cette complexité, le processus de réforme qui a commencé au début des années 2000 n'a pas été soumis aux dilemmes de l'historicité structurante mais doit relever le défi d'un héritage de

⁴Ceci est variable : par exemple, l'Institut de Recherches en Sciences Humaines (IRSH), l'unique institut de recherches en science sociale de l'université de Niamey, a considérablement souffert de la crise et n'a pas encore retrouvé complètement ses anciennes capacités. En particulier, il n'a pas repris la publication régulière de la collection d'ouvrages *Etudes nigériennes*, jadis réputée pour sa qualité.

désorganisation et de traumatisme datant de la décennie précédente. Cet héritage a des effets induits aussi bien au niveau structurel qu'au niveau des attitudes, qui compliquent le travail de gouvernance et la mise en place de politiques publiques adressées directement au pôle de recherche universitaire. Il comporte également des opportunités qui n'existaient pas avant la crise.

Les recommandations les plus importantes porteraient sur les points suivants :

1. Comme le pôle de recherche universitaire est le plus mûr, le mieux organisé et, potentiellement, le plus productif en qualité et en quantité, il convient de mettre en place des pratiques politiques capables de mettre la recherche universitaire en rapport constructif avec les principaux pôles de la demande de recherche.
2. Des règles transparentes, le travail d'équipe et le réseautage accroissent de façon spectaculaire la productivité des chercheurs mais sont, dans le contexte actuel, difficiles à mettre en place et à maintenir, notamment du fait des pratiques (attitudes) et des infrastructures. Des mesures spécifiques – sous forme de programmes de formation et de suivi et de programmes pérennisant les pratiques de réseautage ou incitatifs du travail d'équipe – devraient être adoptées pour susciter (là où ils n'existent pas) et stabiliser et exploiter (là où ils existent) de tels acquis.
3. La réglementation des pôle de recherche est légère et partielle, ce qui a un impact sur la productivité. Le système d'incitations et de gratifications est déséquilibré, en partie parce qu'il a résulté de la lutte syndicale des enseignants-chercheurs visant plus à obtenir des privilèges qu'à améliorer les pratiques de la recherche. Des réformes visant à l'équilibrer devraient être adoptés, et le système de recherche privé devrait être organisé afin d'en évaluer les capacités et la qualité et de faciliter à la direction de la recherche son rôle de coordonnateur national des activités de recherche.
4. Le financement aide les chercheurs mais pas leur écosystème de recherche (bibliothèques et abonnements aux revues, doctorants, programmes de recherche), ce qui limite considérablement le potentiel de croissance des pôles de recherche et l'agenda de croissance des organisations innovantes (comme le LASDEL). Le financement devrait être mieux structuré pour bénéficier aux chercheurs à travers leur écosystème de recherche également.
5. Le fait que les chercheurs ne font pas ou que très peu de communication et de dissémination réduit leur importance aux yeux de la société ainsi que l'utilité sociale de leur travail. Ce fait est un problème d'attitude qui requiert peut-être surtout des programmes de formation (et de suivi de la formation) à la communication professionnelle chez les chercheurs et universitaires.
6. Les relations des enseignants-chercheurs avec les chercheurs en formation restent des relations d'autorité plutôt que de mentorat, ce qui rend difficile le démarrage d'une carrière de chercheur chez les jeunes en formation et tend à générer l'esprit de compétition et l'individualisme du chercheur qui restent des problèmes d'attitude fondamentaux au Niger. Les programmes de formation destinés aux universitaires devraient donc inclure des modules sur ces questions. Les meilleures pratiques menant au développement d'attitudes plus proches du mentorat devraient être étudiées et adaptées au contexte du Niger.

Œuvres citées:

Olukoshi, A. « The Contribution of social science networks to capacity development in Africa. » In *World Science Report: Knowledge Divides*. UNESCO Publishing, 2010: 134-139.

Tidjani Alou, M. « Des relations Nord-Sud en quête de souffle: l'exemple de la recherche en sciences sociale à travers l'expérience du Lasdel », in Droz, Y. et A. Mayor. *Partenariats scientifiques avec l'Afrique: réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*. Paris, Karthala, 2009: 129-148

UNESCO (Collectif): *Les Sciences sociales dans le monde*. Editions UNESCO, 2001.

ANNEXE I: FORMULAIRES DE QUESTIONNAIRE

Questionnaire IRP

Merci de prendre le temps de remplir ce bref questionnaire.

(1) Données bio

Grade universitaire :

Diplôme le plus élevé obtenu :

Institution d'obtention :

Date d'obtention :

Discipline et spécialisation :

(2) Activités

a. - *Veuillez lister les publications en revue scientifique que vous avez produites au cours des cinq dernières années (titre abrégé, titre de la revue, année de publication).*

b. - *Votre recherche est-elle financièrement soutenue par (cochez toute réponse pertinente) :*

Les pouvoirs publics (subventions, bourses, etc.)	<input type="checkbox"/>
Les collectivités locales et régionales	<input type="checkbox"/>
Les organismes internationaux (UNESCO, PNUD, BAD, etc.)	<input type="checkbox"/>
Les agences de coopération des pays riches (AFD, USAID, GIZ, etc.)	<input type="checkbox"/>
Le secteur privé	<input type="checkbox"/>
Ressources propres	<input type="checkbox"/>

c. - *Estimez-vous que le financement est généralement (cochez toute réponse pertinente) :*

Les pouvoirs publics (subventions, bourses, etc.)	Transparent	
	Adéquat*	
	Peu restrictif**	
Les collectivités locales et régionales	Transparent	
	Adéquat	
	Peu restrictif	
Les organismes internationaux (UNESCO, PNUD, BAD, etc.)	Transparent	
	Adéquat	
	Peu restrictif	
Les agences de coopération des pays riches (AFD, USAID, GIZ, etc.)	Transparent	
	Adéquat	
	Peu restrictif	
Le secteur privé	Transparent	
	Adéquat	
	Peu restrictif	

*Sommes suffisantes

**Autonomie du chercheur

d. - *Dans votre expérience de chercheur, avez-vous déjà travaillé en équipe (cochez toute réponse pertinente – passez à la question suivante si vous n'avez jamais travaillé en équipe) :*

- Avec des chercheurs nigériens
- Avec des chercheurs étrangers
- Avec des chercheurs nigériens et étrangers

e. - *D'une manière générale, estimez-vous que le travail en équipe est :*

- Facile à mettre en œuvre
- Plutôt facile à mettre en œuvre
- Plutôt difficile à mettre en œuvre
- Difficile à mettre en œuvre

(3) Questions d'ordre général

a. - *A partir de quels sites de recherche intervenez-vous (cochez toute réponse pertinente) :*

- Départements universitaires
- Centres de recherche (INRAN, CERNES, ICRISAT, etc.)

- Cabinets d'étude
- ONG

b. - Estimez-vous que la publication dans une revue internationale améliore vos opportunités auprès (cochez toute réponse pertinente) :

- Pouvoirs publics et collectivités
- Organismes internationaux
- Organismes de coopération
- Secteur privé

c. - Estimez-vous que les résultats de votre recherche sont pris en compte par les décideurs et les sources de votre financement :

Les pouvoirs publics (subventions, bourses, etc.)	Jamais	
	Rarement	
	Assez souvent	
	Très souvent	
	Toujours	
Les collectivités locales et régionales	Jamais	
	Rarement	
	Assez souvent	
	Très souvent	
	Toujours	
Les organismes internationaux (UNESCO, PNUD, BAD, etc.)	Jamais	
	Rarement	
	Assez souvent	
	Très souvent	
	Toujours	
Les agences de coopération des pays riches (AFD, USAID, GIZ, etc.)	Jamais	
	Rarement	
	Assez souvent	
	Très souvent	

	Toujours	
Le secteur privé	Jamais	
	Rarement	
	Assez souvent	
	Très souvent	
	Toujours	

d. - Estimez-vous que vos responsabilités vis-à-vis des étudiants vont au delà de vos enseignements et encadrements ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez commenter :

Merci !

Questionnaire BRP

QUESTIONNAIRE

Merci de prendre le temps de remplir ce bref questionnaire.

(1) Données bio

Grade universitaire :

Diplôme le plus élevé obtenu :

Institution d'obtention :

Date d'obtention :

Discipline et spécialisation :

(2) Activités

a. - *Votre offre de service s'adresse-t-elle à (cochez toute réponse pertinente) :*

Les pouvoirs publics	
Les collectivités locales et régionales	
Les organismes internationaux (UNESCO, PNUD, BAD, etc.)	
Les agences de coopération des pays riches (AFD, USAID, GIZ, etc.)	
Le secteur privé	

c. - *Estimez-vous que le financement est généralement (cochez toute réponse pertinente) :*

Les pouvoirs publics (subventions, bourses, etc.)	Transparent	
	Adéquat*	
Les collectivités locales et régionales	Transparent	
	Adéquat	
Les organismes internationaux (UNESCO, PNUD, BAD, etc.)	Transparent	
	Adéquat	
Les agences de coopération des pays riches (AFD, USAID, GIZ, etc.)	Transparent	
	Adéquat	
Le secteur privé	Transparent	
	Adéquat	

*Sommes suffisantes

d. - *Dans votre expérience de chercheur, avez-vous déjà travaillé en équipe (cochez toute réponse pertinente – passez à la question suivante si vous n'avez jamais travaillé en équipe) :*

Avec des chercheurs nigériens

Avec des chercheurs étrangers

Avec des chercheurs nigériens et étrangers

e. - D'une manière générale, estimez-vous que le travail en équipe est :

- Facile à mettre en œuvre
- Plutôt facile à mettre en œuvre
- Plutôt difficile à mettre en œuvre
- Difficile à mettre en œuvre

(3) Questions d'ordre général

a. - A partir de quels sites de recherche intervenez-vous le plus souvent (cochez toute réponse pertinente) :

- Départements universitaires
- Centres de recherche (INRAN, CERNES, ICRISAT, etc.)
- Cabinets d'étude
- ONG
- Indépendant

b. - Estimez-vous que les résultats de votre recherche sont pris en compte par les décideurs et les sources de votre financement :

Les pouvoirs publics	Jamais	
	Rarement	
	Assez souvent	
	Très souvent	
	Toujours	
Les collectivités locales et régionales	Jamais	
	Rarement	
	Assez souvent	
	Très souvent	
	Toujours	
Les organismes internationaux (UNESCO, PNUD, BAD, etc.)	Jamais	
	Rarement	
	Assez souvent	
	Très souvent	
	Toujours	

Les agences de coopération des pays riches (AFD, USAID, GIZ, etc.)	Jamais	
	Rarement	
	Assez souvent	
	Très souvent	
	Toujours	
Le secteur privé	Jamais	
	Rarement	
	Assez souvent	
	Très souvent	
	Toujours	

Questionnaire 'DemandSide.'

Merci de bien vouloir prendre le temps de remplir ce bref questionnaire.

Type d'organisation [Veuillez cocher le descriptif qui se rapproche le plus de votre organisation] :

- ONG Nationale
- ONG Internationale
- Organisme de coopération bilatérale
- Organisme de coopération multilatérale
- Organisme public et/ou parapublic
- Organisme privé

I : Contexte actuel

Quelles sont vos sources d'information primaires sur le Niger?

- Banques de données des IFIs* [Séries statistiques, rapports, études]
- Sources officielles nigériennes [Ministères, INS, rapports, études]
- Consultants extérieurs [Commandités par vous]
- Consultants locaux [Commandités par vous]
- Recherche universitaire [Nigérienne comme étrangère, mais sur le Niger]
- Autres (précisez)

*IFIs : Institutions Financières Internationales, à savoir le FMI et la Banque Mondiale

Si vous avez sélectionné plus d'une source, veuillez hiérarchiser en mettant (1) au niveau de la source la plus importante [en terme d'usage par votre organisation], et ainsi de suite :

Banques de données des IFIs [Séries statistiques, rapports, études]

Sources officielles nigériennes [Ministères, INS, rapports, études]

Consultants extérieurs [Commandités par vous]

Consultants locaux [Commandités par vous]

Recherche universitaire [Nigérienne comme étrangère, mais sur le Niger]

Autres (précisez)

Veillez noter le degré d'utilité de toutes ces sources par rapport à vos besoins spécifiques [Il ne s'agit pas de l'utilité générale de ces sources, mais de ce qu'elles apportent à votre contexte de travail particulier. Une source donnée peut être très utile d'un point de vue général sans pour autant contribuer à répondre de façon optimale aux interrogations spécifiques liées à votre contexte de travail] :

Banques de données des IFIs	Peu utiles	
	Assez utiles	
	Très utiles	
Sources officielles nigériennes	Peu utiles	
	Assez utiles	
	Très utiles	
Consultants extérieurs	Peu utiles	
	Assez utiles	
	Très utiles	
Consultants locaux	Peu utiles	

	Assez utiles	
	Très utiles	
Recherche universitaire	Peu utiles	
	Assez utiles	
	Très utiles	

Veillez noter le degré de fiabilité de toutes ces sources par rapport à vos besoins spécifiques [Selon votre expérience « dans l'ensemble », quelles sources tendent à être fiables, c'est-à-dire à rendre compte le mieux de la réalité telle que vous l'observez à travers les résultats de vos activités] :

Banques de données des IFIs	Peu fiables	
	Assez fiables	
	Très fiables	
Sources officielles nigériennes	Peu fiables	
	Assez fiables	
	Très fiables	
Consultants extérieurs	Peu fiables	
	Assez fiables	
	Très fiables	
Consultants locaux	Peu fiables	
	Assez fiables	
	Très fiables	
Recherche universitaire	Peu fiables	
	Assez fiables	
	Très fiables	

II. Problèmes et attentes

Dans quel domaine des disciplines de sciences sociales ci-dessous votre organisation aurait-elle le plus besoin d'information scientifique (données + analyses) au Niger? Sélectionnez les trois plus importants pour votre activité.

Économie du développement

- Économie rurale
- Science politique
- Politiques publiques
- Sociologie rurale
- Sociologie urbaine
- Sociologie des religions
- Socio-anthropologie
- Population
- Communautés ethniques/régionales

Votre organisation a-t-elle accès à ces types d'information :

- De façon satisfaisante?
- De façon peu satisfaisante?
- De façon non satisfaisante?

Si vous avez coché la réponse (a), quelles sont les sources d'information qui ont le plus contribué à ce succès?

- Banques de données des IFIS [Séries statistiques, rapports, études]
- Sources officielles nigériennes [Ministères, INS, rapports, études]
- Consultants extérieurs [Commandités par vous]
- Consultants locaux [Commandités par vous]
- Recherche universitaire nigérienne
- Recherche universitaire étrangère sur le Niger
- Autres (précisez)

Si vous avez coché les réponses (b) et (c), quelles sont les sources d'information qui, potentiellement, pourraient remédier à la situation?

- Banques de données des IFIs [Séries statistiques, rapports, études]
- Sources officielles nigériennes [Ministères, INS, rapports, études]
- Consultants extérieurs [Commandités par vous]
- Consultants locaux [Commandités par vous]
- Recherche universitaire nigérienne
- Recherche universitaire étrangère sur le Niger
- Autres (précisez)

Merci de lister (et, si possible, commenter) les trois difficultés les plus importantes en matière de recherche et d'analyse par rapport à vos activités au Niger :

SONDAGE ETUDIANTS

Questionnaire liminaire

Sexe

Age

Niveau d'étude (Master ou doctorat)

Niveau d'étude des parents

- Non scolarisé
- Primaire
- Secondaire
- Professionnel
- Universitaire
- Ne sait pas

Discipline

PERCEPTION DE LA RECHERCHE

Avez-vous déjà fait de la recherche ?

Si oui, était-ce :

En tant que chercheur (mémoire, thèse, etc.)

Assistant de recherche

Les deux

Si vous avez été assistant de recherche, vous avez trouvé l'expérience

Positive (formatrice)

Négative (non-formatrice, juste aux ordres)

Si vous avez été chercheur, vous avez trouvé, lors de vos activités de recherche, que votre formation en classe était :

Adéquate

Relativement adéquate

Relativement insuffisante

Insuffisante

En général, vous avez trouvé votre expérience de chercheur :

Stimulante

Décevante

Vous estimez que vous comprenez bien le but de la recherche

Absolument

D'une certaine façon

Pas tout à fait

Pas du tout

En général, il vous semble que la recherche dans votre domaine est utile surtout :

Pour le chercheur lui-même

Pour la société

Pour le gouvernement

Autre (mentionnez)

Vous avez déjà été **significativement** impressionné par un travail de recherche en science sociale :

Oui

Non

MOTIVATIONS & INCITATIONS A LA RECHERCHE

Considérez-vous que, pour vous, une formation de chercheur est importante :

Oui

Non

Si vous avez répondu « oui », vous recherchez une formation de chercheur principalement (choisissez la principale réponse, même si les autres peuvent aussi être importantes) :

Parce que vous retirez une satisfaction personnelle à produire du savoir

Parce que vous estimez que produire du savoir avancera plus vite votre carrière

Parce que vous estimez que cette formation vous aidera à gagner votre vie en tant que consultant

Parce que votre famille serait fière de vous

Que vous ayez répondu oui ou non, estimez-vous que les facteurs suivants sont importants dans votre attitude vis-à-vis de la recherche :

L'encouragement des enseignants

Oui

Non

Relativement

La possibilité d'être financé

Oui

Non

Relativement

La volonté d'être utile à la société

Oui

Non

Relativement

Le désir d'être mieux apprécié par la famille et les amis

Oui

Non

Relativement

A présent, veuillez hiérarchiser ces facteurs, de 1 à 4, avec 1 étant le facteur le plus important et 4 le moins important :

Enseignants

Financement

Utilité sociale

Appréciation des proches

D'une manière générale, la carrière de chercheur vous semble

Facile
Plutôt facile
Plutôt difficile
Difficile

ACCOMPAGNEMENT

Lorsque vous avez travaillé à votre mémoire ou thèse, estimez-vous que l'encadrement a été

Effectif (expl. : réel et efficace)
Peu effectif

Estimez-vous que, quelle qu'ait été la qualité de l'encadrement, vos rapports avec l'encadreur ont été

Positifs
Plutôt positifs
Plutôt négatifs
Négatifs

Avez-vous été aidés dans votre parcours de chercheur par d'autres enseignants que votre encadreur ?

Oui
Non

Vos rapports avec votre encadreur ont-ils été affectés **de façon significative** par des facteurs étrangers à la recherche ?

Oui
Non

Si vous avez répondu « oui », cette influence a-t-elle été

Positive
Plutôt positive
Négative
Plutôt négative

Donnez un exemple

[Si l'interviewé est une femme]

Estimez-vous que le fait d'être une femme a affecté **de façon significative** vos rapports avec votre encadreur ?

Oui
Non

Si vous avez répondu « oui », cette influence a-t-elle été

Positive
Plutôt positive
Négative
Plutôt négative

CARRIERE

La recherche constituera une part importante dans ma carrière dans l'avenir

Oui

Peut-être

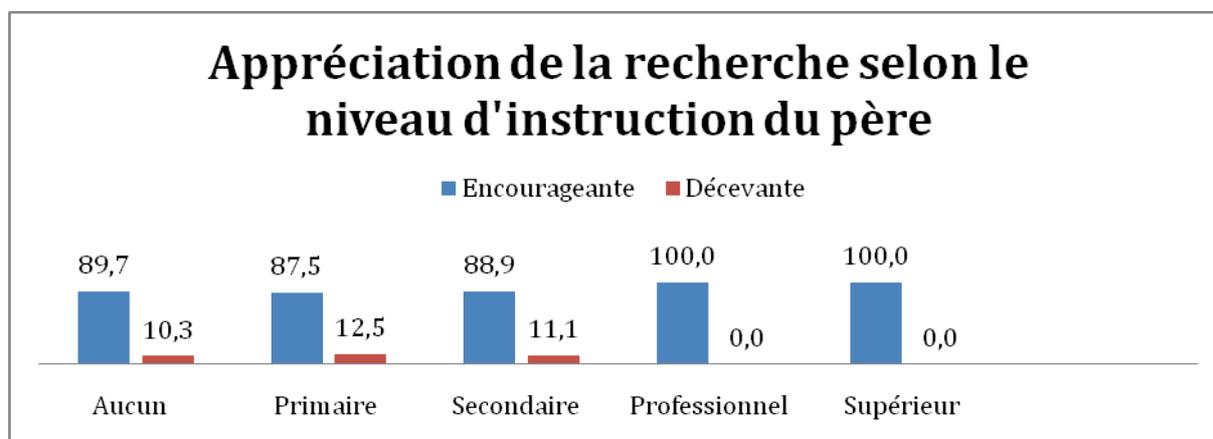
Non

Dans l'ensemble, je pense que l'enseignement, ou une autre vocation, aura plus d'importance dans ma carrière que la recherche

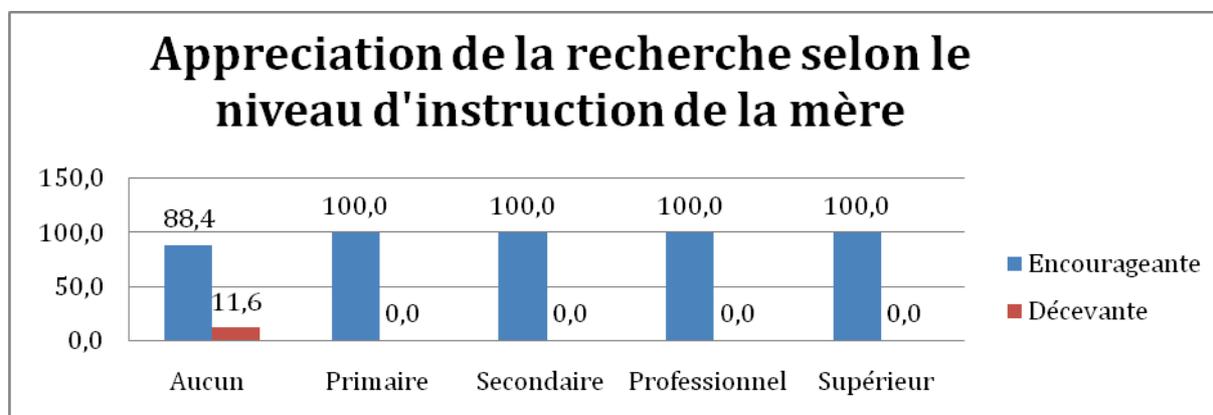
Oui

Non

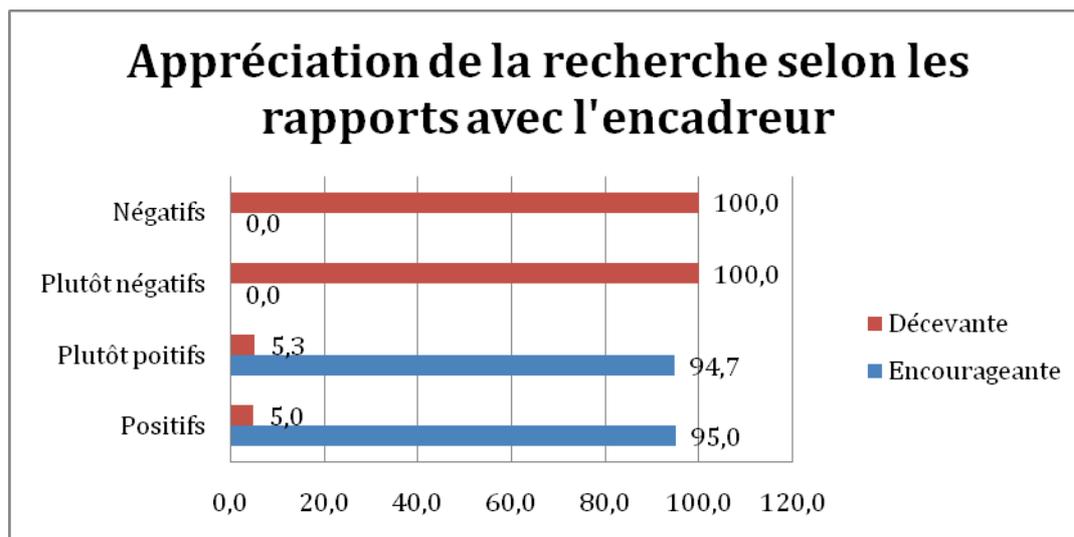
ANNEXE II : RESULTATS SONDAGE ETUDIANTS



Il n'existe pas de corrélation nette entre le niveau d'instruction du père et l'appréciation de la recherche. En revanche, il apparaît que la majorité écrasante des jeunes chercheurs nigériens proviennent de famille où le père n'a pas lui-même atteint le niveau d'étude supérieur, y compris supérieur/professionnel. Cette donnée peut s'expliquer en partie par le fait que les jeunes nigériens dont les parents ont atteint de tels niveaux d'étude et tendent à appartenir à des milieux aisés, poursuivent généralement leurs études supérieures à l'étranger. Ce résultat nous renvoie donc à la réalité de la fuite des cerveaux, dans la mesure où cette « crème de la crème » n'a pas tendance à revenir au Niger. Notons aussi, tout de même, que bon nombre des jeunes enseignants chercheurs des universités de Niamey, Maradi, Tahoua et Zinder ont étudié à l'étranger.



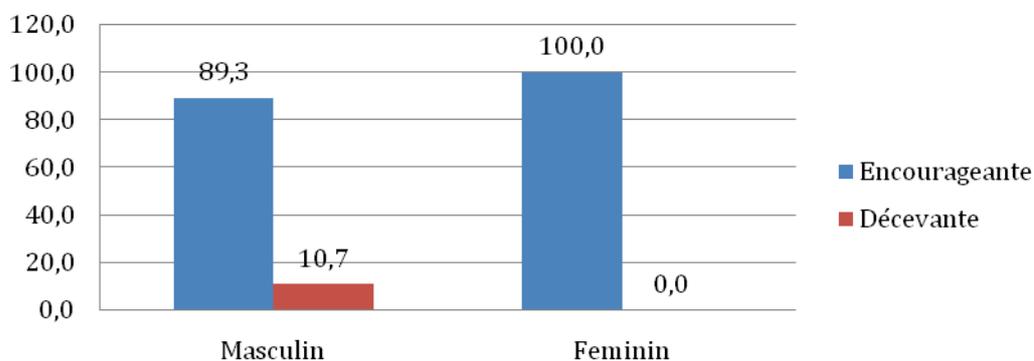
Ce résultat révèle qu'aucun des enquêtés n'a une mère ayant elle-même été scolarisée. S'il ne nous apprend rien sur la corrélation entre le niveau d'instruction de la mère et l'appréciation de la recherche, il nous montre, en revanche, l'écart flagrant entre les sexes dans l'accès à l'instruction au Niger. Cet écart est d'autant plus manifeste que notre échantillon d'enquêtés lui-même ne comprend qu'une minorité d'étudiantes.



Les rapports avec l'encadreur semblent être le facteur le plus décisif pour l'appréciation de la recherche chez les enquêtés. Lorsque ces rapports ont été négatifs ou plutôt négatifs, l'appréciation de la recherche a été entièrement décevante. Et plus le rapport avec l'encadreur a été positif, plus l'appréciation de la recherche a été stimulante. La majorité des enquêtés affirment avoir eu des rapports globalement positifs avec leur encadreur (au plan social), mais ils sont beaucoup moins nombreux à estimer que l'encadrement a été effectif. En fait, globalement, les étudiants estiment qu'ils ne sont pas encadrés, particulièrement en sociologie. En bonne part, ceci est une traduction directe du faible nombre d'encadreurs par rapport à la masse croissante des étudiants en année de recherche, disproportion plus notable en sociologie que dans toute autre discipline enseignée dans les universités du Niger, du fait de la popularité de cette discipline ces dernières années. Le tableau ci-dessous présente les données afférentes, permettant de mieux interpréter le graphe ci-dessus :

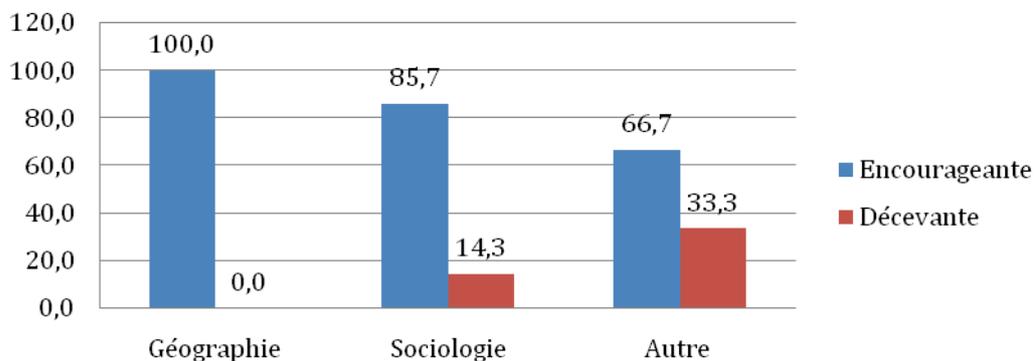
Discipline	Rapports positifs	Plutôt positifs	Plutôt négatifs	Négatifs	Encadrement effectif	Enc. peu/non effectif
Géo	76%	24%	0%	0%	52%	48%
Socio	54,3%	14%	1%	1%	17,1%	82,9%
Autres	66,7%	0%	33,3%	0%	66,7%	33,3%
Niveau						
MA	58,2%	36,4%	0%	0%	27,3%	72,7%
Doctorat	63,5%	31,8%	3,2%	1,6%	33,3%	66,7

Appréciation de la recherche selon le sexe



Ce graphe doit être lu en tenant compte du fait qu'il y a bien plus d'hommes que de femmes au niveau recherche dans les universités du Niger. Les femmes qui parviennent à ce niveau sont donc, par définition, des enthousiastes de la recherche, soumises au jugement de leurs pairs masculins. Il n'est donc pas surprenant qu'elles aient toutes une appréciation très positive de la recherche.

Appréciation de la recherche selon la discipline



Appréciation de la recherche selon le niveau

